



Argent acquis avant un second mariage

Par **frigerio**, le **18/06/2010** à **13:24**

Bonjour,

j ai divorcé de mon premier mari et nous avons vendu la maison et partagé cet argent, je me suis remarié entre temps, si j achète un bien avec cet argent , ce bien acquis est t il a moi ou comme je suis marié sur le régime de la communauté, le bien est t il a moi et a mon mari , merci de me répondre, cordialement.